

"Coup d'œil"

22
Juin 2005

Les déchets ménagers à Genève

Entre 1991 et 2003, les déchets ménagers ont augmenté dans le canton de Genève, aussi bien en termes de volume total que de production par habitant. Ces dernières années, on remarque cependant un tassement et le taux de recyclage continue de progresser.

Plus de déchets, d'avantage de tri

Entre 1991 et 2003, la production de déchets ménagers dans le canton de Genève est passée de 155 957 à 191 609 tonnes, soit presque un quart de plus (+ 22,9 %) en une douzaine d'années. Mais, depuis 2000, l'augmentation est moins forte et l'on observe même une légère diminution entre 2002 et 2003 (- 1 000 tonnes).

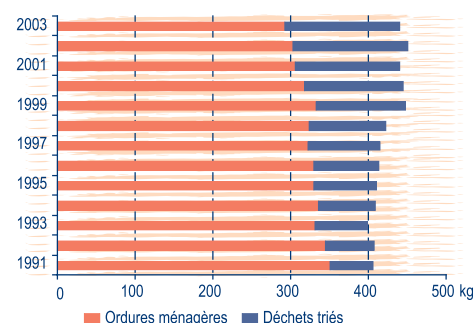
Autre constat : parmi les déchets ménagers, la part des déchets triés (ou recyclables), à savoir les déchets organiques (déchets de cuisine et de jardin),

le papier, le verre, la ferraille, le bois etc., augmente continuellement (20 994 tonnes en 1991, 64 734 en 2003). A l'inverse, les ordures ménagères traitées à l'usine d'incinération des Cheneviers sont en diminution : de 134 963 tonnes en 1991, on passe à 126 875 tonnes en 2003 (- 6,0 %).

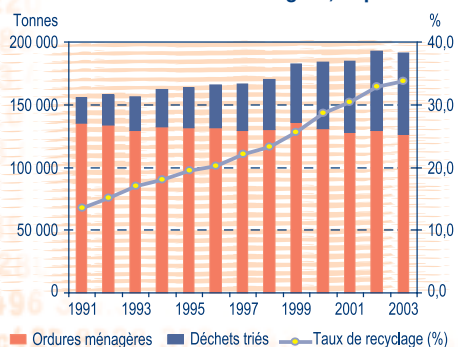
Le **taux de recyclage** (proportion de déchets triés par rapport à l'ensemble des déchets ménagers) progresse notablement : 13,5 % en 1991; 33,8 % en 2003. L'information, la sensibilisation de la population et les mesures destinées à favoriser le tri (points de collecte plus nombreux et plus diversifiés) ont manifestement contribué à cette évolution.

En 2003, huit communes (Anières, Cartigny, Collonge-Bellerive, Cologny, Gy, Hermance, Jussy et Vandœuvres) enregistrent des valeurs supérieures à 600 kg par habitant, alors que, pour

Déchets ménagers par habitant, depuis 1991



Production de déchets ménagers, depuis 1991



Production par habitant et par commune

La quantité produite par habitant et par an s'accroît sensiblement : de 405 kg en 1991 (dont 55 kg de déchets triés) à 441 kg en 2003 (dont 149 kg triés).

Les écarts entre les communes (déchets encombrants collectés à l'Espace cantonal de récupération du Site de Châtillon non compris) sont assez importants.

les villes de Genève, Lancy, Onex et Vernier, on a des quantités proches de 400 kg. En revanche, les communes du premier groupe (avec, en plus, Pregny-Chambésy) sont aussi celles qui présentent les taux de recyclage les plus élevés (entre 46% et 70%). Parmi celles dont le taux est le plus faible (inférieur à 30%), on trouve Aire-la-Ville,

Céligny, Dardagny, la ville de Genève, Presinge et Thônex.

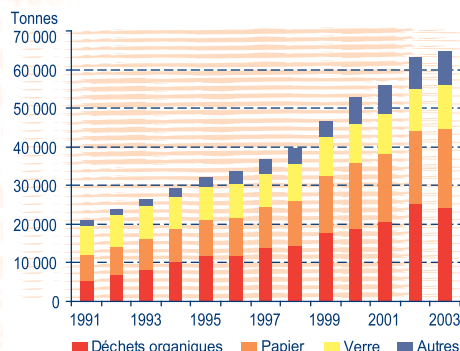
Les déchets de jardin et d'espaces verts, privés et publics, produits et recyclés en plus grande quantité dans les communes du premier groupe, sont largement à l'origine de ces écarts.

Que trie-t-on ?

Essentiellement des déchets organiques (composés de déchets de cuisine et de jardin) et du papier, qui, ensemble, forment environ 70 % du total des déchets recyclables. En 12 ans, la hausse de leur quantité collectée est spectaculaire : de 5 485 à 24 288 tonnes pour les déchets organiques et de 6 561 à 20 411 tonnes pour le papier.

Au fil des années, outre le développement des points de collecte, on a également assisté à la diversification des possibilités de recyclage offertes à la population : bois, piles, aluminium, PET, ferraille, textiles, etc. Ces déchets passent ainsi de 1 317 tonnes en 1991 à 8 760 tonnes en 2003.

Déchets triés, selon le type, depuis 1991



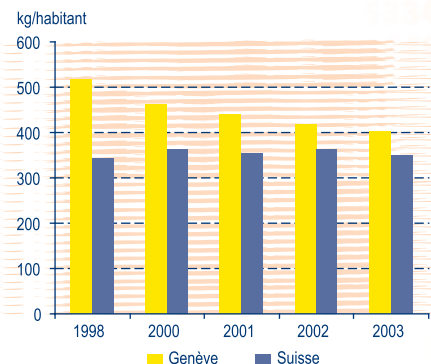
Production à Genève et en Suisse

Possible seulement depuis 1998, la comparaison entre la production de déchets urbains non recyclés (c'est-à-dire incinérés ou mis en décharge) par habitant met en évidence des évolutions différentes : une relative stabilité au niveau national (344 kg en 1998, 351 en 2003) et une nette baisse à l'échelon genevois, où la quantité diminue de 113 kg en cinq ans (de 516 à 403 kg). Dans le canton, tous les déchets urbains sont soit incinérés soit recyclés, alors que, dans le reste de la Suisse, de petites quantités sont encore mises en décharge.

Les données de cette publication ont été produites par le Service cantonal de gestion des déchets (GEDEC)

A Genève, dans les faits, une quantité non négligeable de déchets potentiellement recyclables (papier, verre, emballages, déchets alimentaires, etc.) est introduite dans le circuit normalement réservé aux ordures ménagères, donc incinérée au lieu d'être triée. Un taux de recyclage plus haut passe par une plus grande participation de la population et des entreprises, et par une disponibilité encore plus importante d'infrastructures de collecte, aussi bien dans les zones urbaines qu'à l'intérieur même des immeubles d'habitation.

Déchets urbains non valorisés, à Genève et en Suisse, depuis 1998¹



¹ Données non disponibles pour 1999.

Les déchets du canton de Genève

On distingue deux grandes catégories de déchets : les *déchets ordinaires* et les *déchets spéciaux*. Les déchets ordinaires se composent de *déchets urbains*, de *déchets industriels* (balayures, métaux, véhicules hors d'usage, déchets imputrescibles, etc.), de *déchets de chantier* (bois, métaux, matériaux inertes, etc.) et d'*autres types de déchets*, notamment mâchefers et boues des stations d'épuration des eaux usées.

Les déchets urbains (couramment appelés *déchets ménagers*) sont constitués d'*ordures ménagères* (le contenu de nos sacs à ordures, destiné à l'incinération), de *déchets triés* (ou *recyclables*), destinés à la valorisation (déchets organiques, verre, papier, etc.) et de *déchets encombrants* (quantité très faible à Genève). Ils sont produits par les ménages et par un certain nombre de petites et moyennes entreprises, et leur filière est gérée par les collectivités publiques (on parle de *déchets urbains communaux*). En revanche, les déchets urbains produits par les grandes entreprises (appelés *déchets urbains des entreprises*) sont pris en charge par des entreprises privées spécialisées.

Les déchets spéciaux contiennent des substances nuisibles pour l'homme ou pour l'environnement, qui exigent des précautions et des procédés particuliers lors de la collecte, du stockage et du traitement.

En 2003, environ la moitié (51,8 %) des déchets ordinaires du canton de Genève est constituée de déchets de chantier, dont une part importante est recyclée (69,3 %), et un tiers (32,8 %) de déchets urbains.

Par ailleurs, 42 157 tonnes de déchets spéciaux ont été produites, dont 16 462 tonnes de déchets à valeur calorifique élevée (essentiellement des solvants utilisés dans l'industrie chimique) et 11 534 tonnes de solides et poussières inorganiques (poussières des filtres des usines d'incinérations des déchets et boues issues du curage des dépotoirs des routes).

Déchets ordinaires, selon le mode de traitement et le type, en 2003 (en tonne)

	Incinération	Recyclage	Mise en décharge	Total
Déchets ménagers (1)	126 875	59 037	-	185 913
Déchets urbains des entreprises	48 439	42 470	-	90 909
Déchets industriels	10 809	33 698	10 500	55 007
Déchets de chantier	22 518	304 970	109 679	437 167
Autres déchets	7 759	-	67 289	75 048
Total	216 400	440 175	187 468	844 044

(1) Déchets encombrants non compris.

